Association ADER
pour le développement de l'économie régionale

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 16 novembre 2016		
	Exécuté par	Délai

Présents :
Jérôme Picot, président
Dominique Ludi, vice-président
Fabrice Goncalves, trésorier
Pierre Schenker, membre
Martine Merazzi, secrétaire
Pierre Dupanloup, consultant
Michel Jaeggle, membre

Excusés :
Claudio Pisani, membre

Absents :
Carl Buchmann, membre

Invitée (excusée) :
Sabine Dubois, déléguée à la promotion économique de la Ville de Versoix

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de la constitution du comité
2. Approbation du procès-verbal du 12.10.2016
3. Admissions, démissions
4. Suivi et suspens des PV précédents
5. Situation des comptes (Goncalves)
6. Envoi des cotisations 2016
7. Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER
   a) définition des sociétés à rencontre (proposition des membres du comité)
8. Divers

1. <u>Constatation de la validité de la constitution du comité</u>

   Validation de la constitution du comité convoqué conformément aux statuts. Le quorum est atteint pour adopter des décisions (6 membres présents).

2. <u>Approbation du procès-verbal du 12.10.2016</u>

   Le procès-verbal du comité du 12 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 16 novembre 2016		
	Exécuté par	Délai
3. <u>Admissions, démissions</u> Démissions : HPROD Matthieu Honoré (courriel du 25.10.2016) Garage Bove SA (courrier daté du 4.11.2016) Berdoz Optic, M. Benoît Bohn (courriel du 7.11.2016) Par son courriel du 11.11.2016, Mme Dominique Eberle-Brambilla nous rappelle sa démission en 2015 (avec effet au 30.06.2015) et s'étonne de recevoir sa cotisation 2016. M. Merazzi lui fera suivre un courrier de confirmation. Mise à jour du fichier membre et site internet. Les démissions d'Espace Santé Bellevue, Etude Malek-Asghar, Helena Zanelli Création et Réseau de Thérapeutes de la Région de Versoix ont été traitées selon décision du comité du 12.10.2016 (voir point 4 de l'ordre du jour). M. Merazzi signale que ces quatre démissionnaires ont reçu entre-temps leur cotisation 2016, calculée selon le nouveau barème. 4. <u>Suivi et suspens des PV précédents</u> Suivi démissions d'Espace Santé Bellevue, Etude Malek-Asghar, Helena Zanelli Création et Réseau de Thérapeutes de la Région de Versoix : correspondance envoyée le 3.10.2016 avec le document « Questionnaire de mise à jour aux adhérents » et le nouveau barème afin d'établir leur cotisation 2016, correspondance envoyée le 19.10.2016 pour annoncer qu'ils seront contactés pour les inviter à une rencontre, sondage Doodle envoyé le 31.10.2016 avec 6 propositions de date pour une invitation à une rencontre au restaurant Lion d'Or à Versoix (plat du jour). Résultat : Seul Patrick Malek-Asghar a participé au sondage mais aucune date ne lui convenait. J. Picot réagit à cette manière de faire et ne partage pas cette approche de vouloir absolument reprendre dans son « giron » tel ou tel membre qui, finalement est libre de quitter l'ADER. Concernant les banques Raiffeisen de la Versoix et l'UBS, indécises quant à leur adhésion à l'ADER, ils ont également reçu un courrier leur annonçant que l'ADER prendra contact avec eux pour les inviter à une rencontre. Selon décision du comité du 12.10.2016, M. Merazzi les a contactés par téléphone pour leur expliquer la démarche. MM. Vincent Pessotto (UBS) et	**MM/PD**	**Iprd**

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 16 novembre 2016		
	Exécuté par	Délai
Livio Giordano (Raiffeisen de la Versoix) ont été très réceptifs à une rencontre avec l'ADER tout en précisant qu'ils ne sont pas en mesure, aujourd'hui, de justifier l'augmentation de leur cotisation auprès de leur dirigeant. Dans leur cas, il s'agit d'une cotisation qui s'élèverait à plusieurs milliers de francs et à ce sujet, ils relèvent que pour 2016, aucune activité n'a été organisée par l'ADER. Un sondage Doodle leur a été envoyé, auquel ils ont répondu positivement. La rencontre aura lieu le mercredi 30 novembre à midi au restaurant Boléro à Versoix (plat du jour). Afin d'optimiser la rencontre, MM. Picot, Schenker et Pisani se retrouveront sur place à 11h00. Rappel à envoyer par courriel. M. Merazzi revient sur la correspondance envoyée aux membres qui n'ont pas répondu au questionnaire, ainsi qu'à la relance envoyée le 3.10.2016, et dont les termes ont été discutés et approuvés par les membres présents au comité du 12.10.2016. Le courrier a été préparé par M. Merazzi et soumis à l'approbation finale de C. Pisani qui a apporté quelques modifications (correspondance envoyée le 3.11.2016). J. Picot revient sur les décisions prises lors de l'Assemblée générale et que l'ADER se doit d'appliquer pour 2016. Il relève que l'UBS et la Raiffeisen étaient présents à l'Assemblée générale et étaient donc au courant du nouveau barème. Il est statutairement impossible d'aller à l'encontre de ces décisions. P. Schenker pense que l'UBS et la Raiffeisen fassent une proposition concrète lors de la rencontre. Leur adhésion à l'ADER est importante et tout doit être mis en œuvre pour les garder au sein de notre association. D. Ludi propose que lors de la rencontre, il soit évoqué la possibilité que l'UBS et de la Raiffeisen sponsorisent une conférence mise sur pieds pour les membres de l'ADER. Les retombées pour ces deux banques peuvent être intéressantes, s'agissant par exemple pour elles d'attirer par ce biais une clientèle, membre de l'ADER, à des conditions légèrement plus favorables. M. Dupanloup relève qu'il aurait fallu rencontrer les deux banques en question plus rapidement. Il y a une erreur de l'ADER de ne pas les avoir accompagnées suffisamment dans cette augmentation.	**JP/CP/ PS** **MM**	

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 16 novembre 2016		
	Exécuté par	Délai
Concernant le courriel envoyé par M. Jean-Marc Leiser, FormatPlus **(Annexe no. 1)** qui propose une fusion de l'ADER avec la FIVEAC fait l'objet d'une discussion. La fusion proposée par M. Leiser est ressentie par J. Picot comme étant une absorption de l'ADER par la FIVEAC, ce qui n'est pas envisageable. Il lui répondra personnellement. F. Goncalves rappelle l'existence de l'ACG – Association Commerciale de Gland dont les membres paient une cotisation de CHF 130. —. Cette association est très active et dispose de son propre journal « Gland Cité ». D. Ludi rappelle qu'il a présidé quelques séances de comité en l'absence de son président et que lors de ses séances, il a bien fallu prendre une décision qui visiblement aujourd'hui n'a pas aboutie (projet de lettre faisant état d'une cotisation unique de CHF 350. --). L'évolution de la situation de l'ADER est une évolution « non constructive ». Il pense que l'ADER va droit dans le mur et qu'il faut réagir différemment. Il est rappelé les reproches que l'ADER a entendus les années précédentes et qui la définissaient comme étant trop « molle ». L'état d'esprit genevois quelque peu égoïste et individualiste est très différent de celui du canton de Vaud qui se veut conviviale. J. Picot relève qu'il reste assez de temps avant la prochaine Assemblée Générale pour démontrer aux sceptiques que des actions ont été menées. La seule et unique chance de l'ADER de bâtir son avenir est celle de l'arrivée de nouveaux membres. La plaquette de l'ADER élaborée par J. Picot est soumise aux membres du comité (ainsi que la suggestion de slogan de C. Pisani). Elle fera encore l'objet de discussion au prochain comité mais dans l'ensemble, elle reçoit un bon accueil de la part du comité **(Annexe no. 2)**. Il propose de préparer un avenant à sa plaquette avec des illustrations très concrètes et ludiques concernant les avantages à adhérer à l'ADER. M. Jaeggle se propose de mettre en valeur la plaquette. Une discussion s'ensuit pour la mise en place de prestations gratuites, sous forme de consultations ou autres conseils, pour les membres de l'ADER. Les membres du comité approuvent l'idée de cette démarche. P. Dupanloup a fait un recensement de tous les documents disponibles sur le site de l'ADER afin d'en retirer ceux qui ne sont plus d'actualité. Un travail important au niveau de fichiers d'adresses d'entreprises est en	**JP** **JP** **MJ** **JP**	

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 16 novembre 2016		
	Exécuté par	Délai
train d'être réalisé par un étudiant engagé à l'Etude de J. Picot. Cette base de données sera envoyée à M. Merazzi pour enregistrement dans les fichiers de l'ADER.		
Dans le cadre du concours de costumes de l'Escalade, P. Schenker faisant partie du comité d'organisation, propose quelques améliorations au niveau de la distribution des prix. Nouvelles dispositions (distribution des prix/cadeaux) approuvées par les membres du comité concernés par ce concours.	**PS/MJ**	
Malgré l'attachement manifesté par certains membres du comité, J. Picot, n'est pas d'avis de maintenir cette tradition dont l'action n'est pas directement liée aux objectifs de l'ADER et qui n'a aucun rapport direct avec l'association.		
5. <u>Situation des comptes (Goncalves)</u>		
A ce jour, 18 cotisations ont été encaissées pour un total de CHF 6'295.00. Le solde du compte au 15 novembre 2016 se monte à CHF 13'251.25. Par rapport à 2015, l'ADER présente à ce jour une perte de CHF 1'200. — environ par rapport à l'exercice 2016.		
Le problème des co-signatures relevé lors du dernier comité est remis en question. Le règlement des factures du secrétariat seront dorénavant signées pour paiement par P. Schenker et F. Goncalves.	**PS/FG**	
6. <u>Envoi des cotisations 2016</u>		
M. Merazzi suit le dossier.	**MM**	
7. <u>Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER</u> a) définition des sociétés à rencontrer (proposition des membres du comité)		
J. Picot insiste sur ce point qui lui paraît le plus important à l'ordre du jour.		
Chacun des membres du comité devait venir à ce comité avec une suggestion d'entreprises à visiter. C. Pisani a confirmé, par le biais du document « modus operandi » les entreprises à visiter **(Annexe no. 3).**		
Aucune autre liste d'entreprises n'est remise ce soir.		
Une discussion s'engage concernant les visites aux entreprises. J. Picot propose à nouveau les services de son étudiant pour mettre à jour les entreprises à contacter. Le comité l'en remercie.	**JP**	

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 16 novembre 2016		
	Exécuté par	Délai
M. Merazzi demande à être mise au courant régulièrement du travail de ce collaborateur, cela évitera des malentendus.		
L'information aux membres, élaborée par P, Schenker est retenue comme étant une excellente idée. J. Picot apportera quelques ajouts à ce document puis sera envoyé aux membres **(Annexe no. 4)**.	**PS/JP**	
La Mairie de Mies a répondu à notre courrier et propose un rendez-vous le lundi 28 novembre à 11h30 à la maison de commune. Un courrier d'accusé de réception sera envoyé par le secrétariat.	**MM**	
J. Picot demande à connaître quels sont les membres du comité qui seraient intéressés à s'investir pour les entreprises à visiter. F. Goncalves est favorable uniquement à partir de 2017. MM. Schenker et Dupanloup font part de leur disponibilité à cet égard.	**JP/FG/ PS/PD**	
L'idée d'une soirée mentionnée dans l'information est maintenue pour le début de l'année prochaine.		
Les séances de comité prévues tous les 2ème mercredi chaque moi sont maintenues telles que présentées sur le site. Exceptionnellement et étant donné les points à l'ordre du jour qui doivent être réglés rapidement, une séance est prévue au mois de décembre, soit le mercredi 14 décembre 2016.		
Concernant la présentation de l'ADER sur son site, P. Dupanloup demande aux membres du comité d'en prendre connaissance et de faire ses éventuelles remarques **(Annexe no. 5)**.	**Comité**	
8. <u>Divers</u> Pas de divers		
La séance est levée à 20h45 Prochaine séance : le mercredi 14 décembre 2016		
Annexe no. 1 : courriel de M. Leiser (FormatPlus) **Annexe no. 2 :** plaquette **Annexe no. 3** : liste entreprises (C. Pisani) **Annexe no. 4** : Information aux membres (P. Schenker) **Annexe no. 5 :** document présentation de l'ADER (P. Dupanloup)		
23 novembre 2016/MM		